

**ÉLECTIONS  
AU CONSEIL DE GESTION  
DE L'ESTHUA, Faculté de Tourisme, culture et hospitalité****A distance par voie électronique****Du mardi 28 mars 2023 au mercredi 29 mars 2023****COLLEGE DES USAGERS**

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 7 juillet 2022 ;

Vu l'arrêté n° 2022-126 du 26 septembre 2022 relatif aux élections de représentants du collège C du secteur des disciplines de santé et du collège D à la Commission de la recherche de l'Université d'Angers, à distance par voie électronique ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu l'arrêté n° 2023-13 relatif aux élections partielles au conseil de gestion de faculté du Tourisme, culture et hospitalité, ESTHUA, collège des usagers ;

Vu l'arrêté n° 2023-29 relatif aux candidats aux élections partielles au conseil de gestion de faculté du Tourisme, culture et hospitalité, ESTHUA, collège des usagers ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement

Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 30 mars 2023 ;

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE****ARRETE :****Article 1 : ELUS collège des usagers****LISTE « ETUDIANTS ESTHUA »**

Titulaires :

MME GUYOMARC'H AMBRE

M. LAURGEAU NOE

MME COUSSEAU ADELE

M. LANCELEUR KEVIN

MME GAVINET LEA

M. CERVERA MATTEO

Suppléante :

MME FRONTELA AUDREY

Fait à Angers, en format électronique.

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO

***Signé le 30 mars 2023***

***Mis en ligne le 31 mars 2023***